



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



Département
des Landes



Le Seignanx
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Réunion du comité de pilotage – 05/06/2025

Phase d'animation du programme d'études préalable au PAPI Adour aval



PAPI
A D O U R A V A L

Document rédigé et diffusé par Loïc GREGORUTTI, le 05/06/2025

www.institution-adour.fr

Déroulé de la réunion

- Mot d'introduction de M. Damien Delavoie
Elu référent de l'Institution Adour en charge du suivi du dossier PAPI
- Présentation par M. Loïc Gregorutti
Animateur du PAPI Adour aval au sein de l'Institution Adour



Ordre du jour

- La démarche PAPI Adour aval
- Etat d'avancement : la feuille de route 2025, les actions engagées et à venir
- Stratégie de concertation du PAPI



Le PAPI Adour aval - l'objectif de la démarche

→ Outil opérationnel qui vise à réduire les conséquences des inondations sur un territoire à risque

Un PAPI se compose :



d'un diagnostic du territoire : état des lieux des connaissances disponibles en termes d'aléa, d'enjeux, de données, de dispositifs existants, etc.



d'un programme d'études (PEP) suivi d'un programme d'action (PAPI complet) : pour limiter les conséquences des inondations



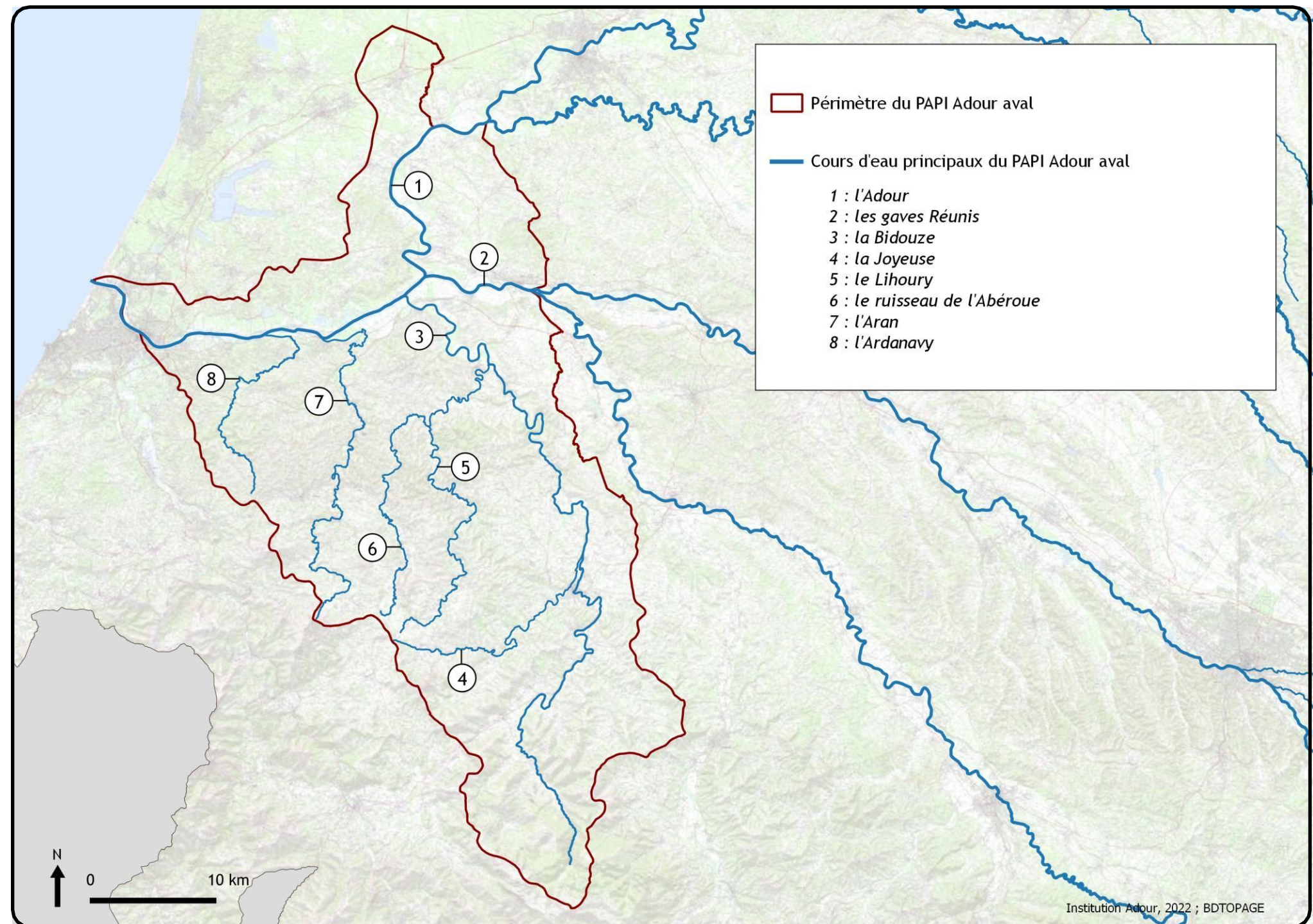
Le PAPI Adour aval - les 7 axes de la prévention



Le PAPI Adour aval - périmètre

Une démarche au-delà du fleuve Adour

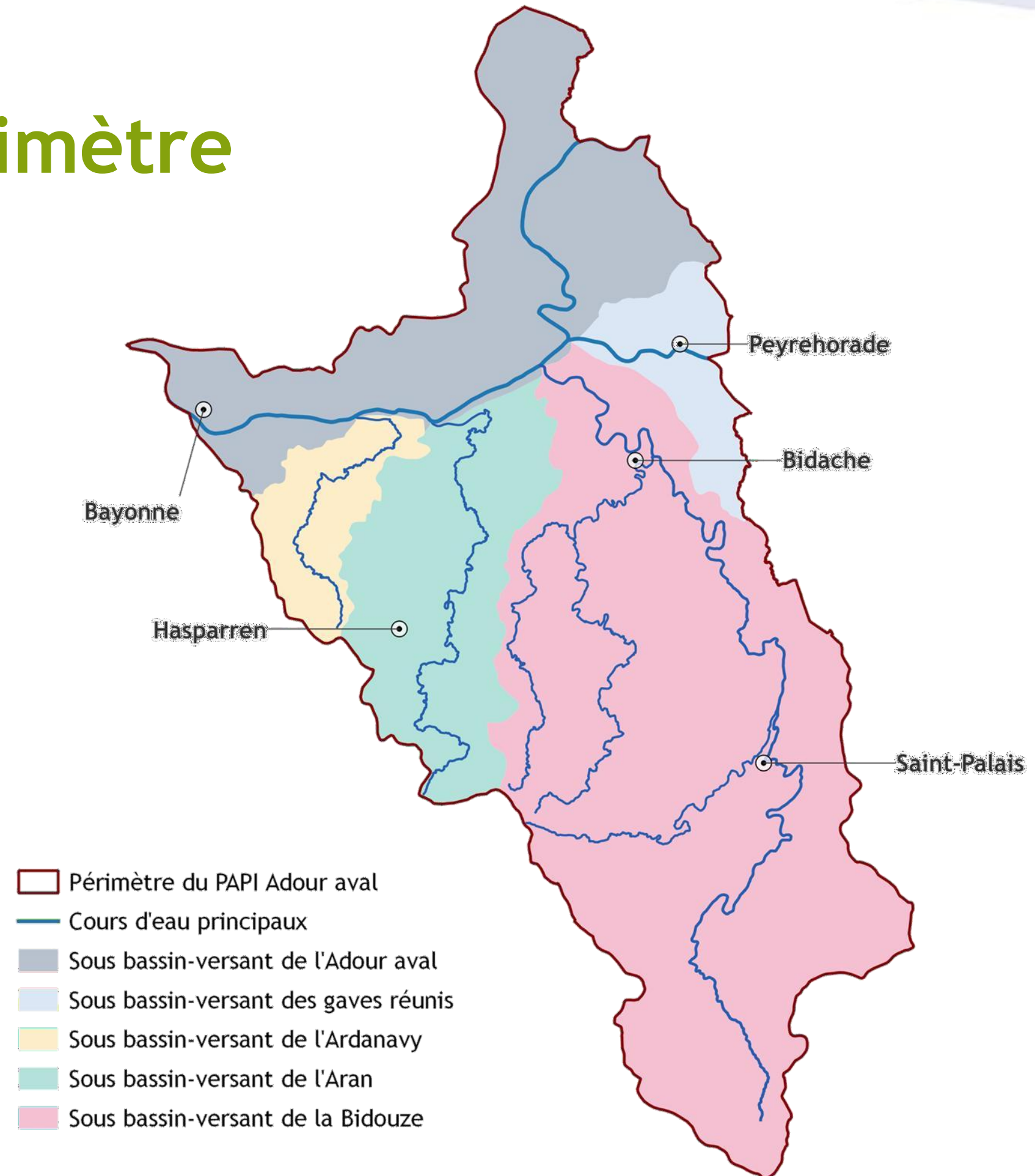
- 565 km de linéaire de cours d'eau



Le PAPI Adour aval - **périmètre**

Une démarche au-delà
du fleuve Adour

- 5 sous bassins-versants



Le PAPI Adour aval

Le diagnostic en quelques chiffres



5 500 personnes



1 600 logements



3 300 activités
économiques



6 400 Ha de terres
agricoles

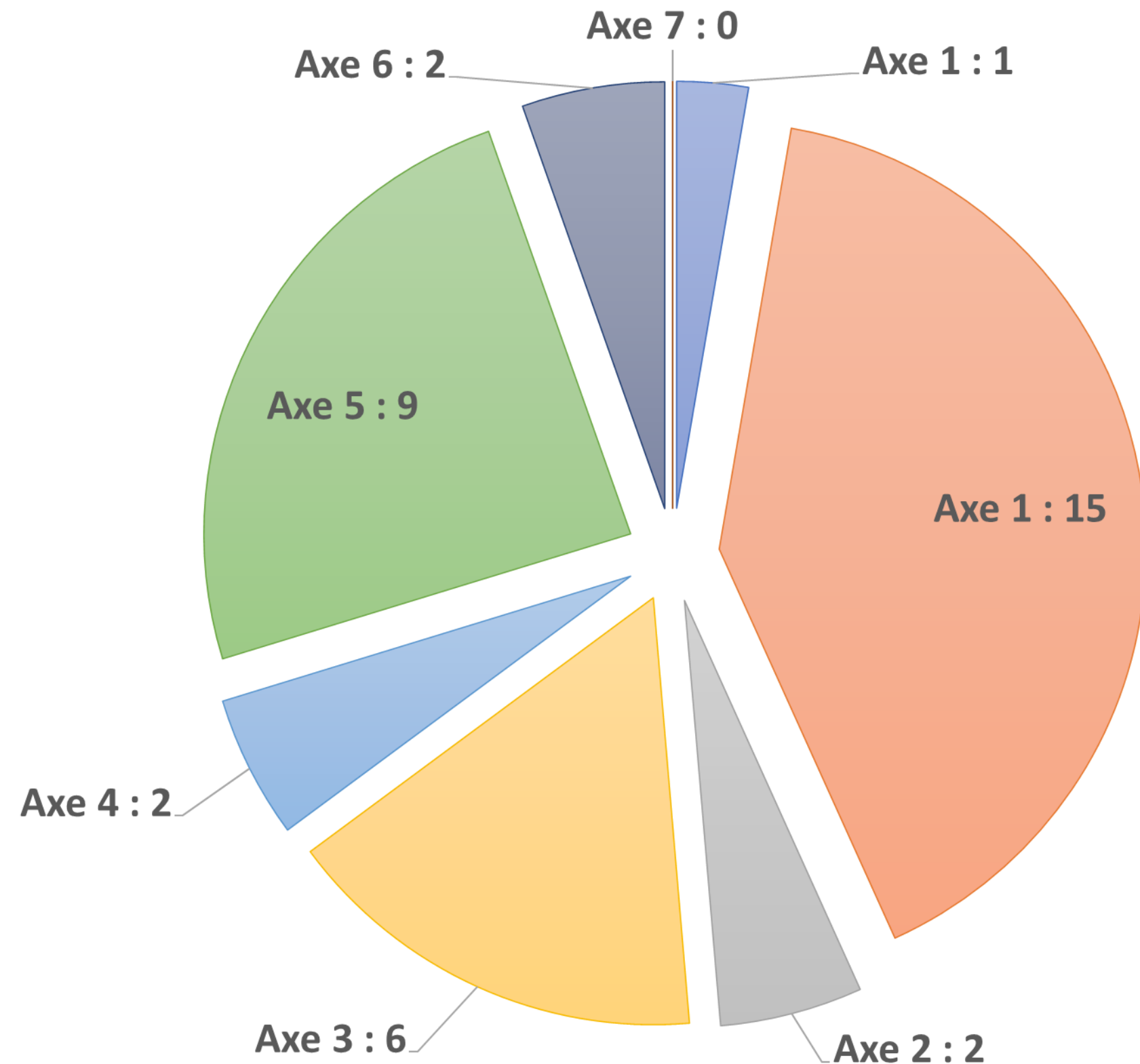


Le PAPI Adour aval

Le diagnostic en quelques chiffres

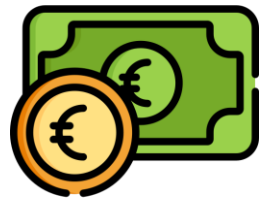


36 actions réparties sur les 7 axes



Le PAPI Adour aval

Le diagnostic en quelques chiffres



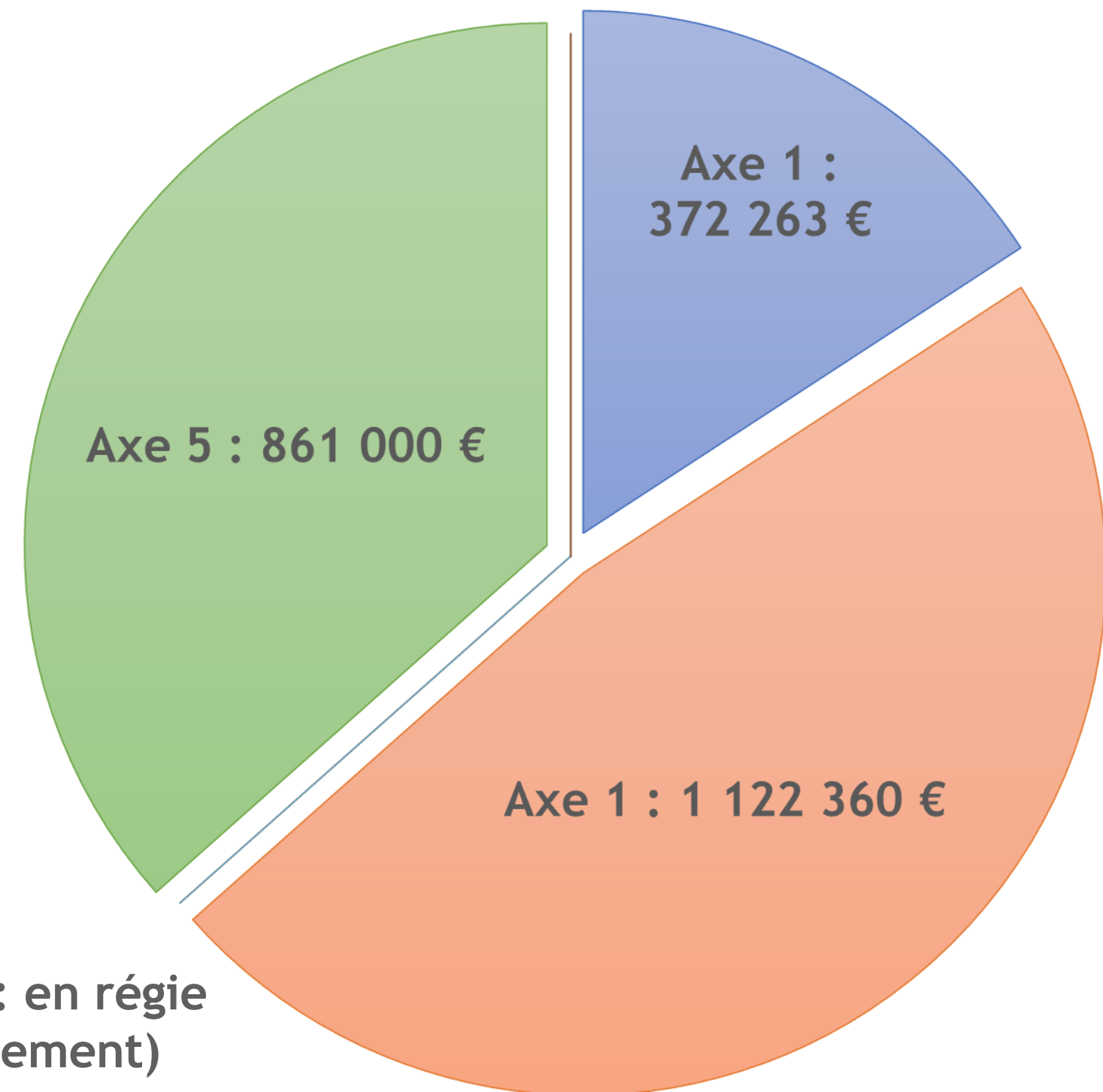
Montant prévisionnel :

2 355 623 € dont :

- *participation financière de l'Etat : 1 299 510 €*
- *participation du FEDER : 118 702 €*
- *autofinancement : 937 409 €*

Axe 6 : en régie (pas de financement)

Axe 7 : pas de financement



Axe 2, 3 et 4 : en régie
(pas de financement)



Le PAPI Adour aval

Le PEP au PAPI Adour aval

Echange sur la démarche et le programme d'études
préalable (PEP) au programme d'actions de prévention
des inondations (PAPI) Adour aval



Etat d'avancement du PAPI Adour aval - validation

Validation du PEP par les services de l'Etat le 20 mars 2025



*Élaboration et rédaction du
programme d'études préalables (PEP)*

Animation du programme d'études
préalable au PAPI (PEP)

Le PAPI complet

PHASE 1 : élaboration du PEP
2 ans

PHASE 2 : mise en œuvre du PEP
3 ans

PHASE 3 : mise en œuvre
PAPI complet
6 ans



2025

2028



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

Axe 1 : Amélioration de la connaissance

 Etudes hydrauliques de l'Adour, des gaves réunis, de l'Ardanavy, de l'Aran et de la Bidouze

→ Acquisition de connaissance sur l'aléa pour différents scénarios de crues (zones de débordements, hauteurs de submersion, etc.)

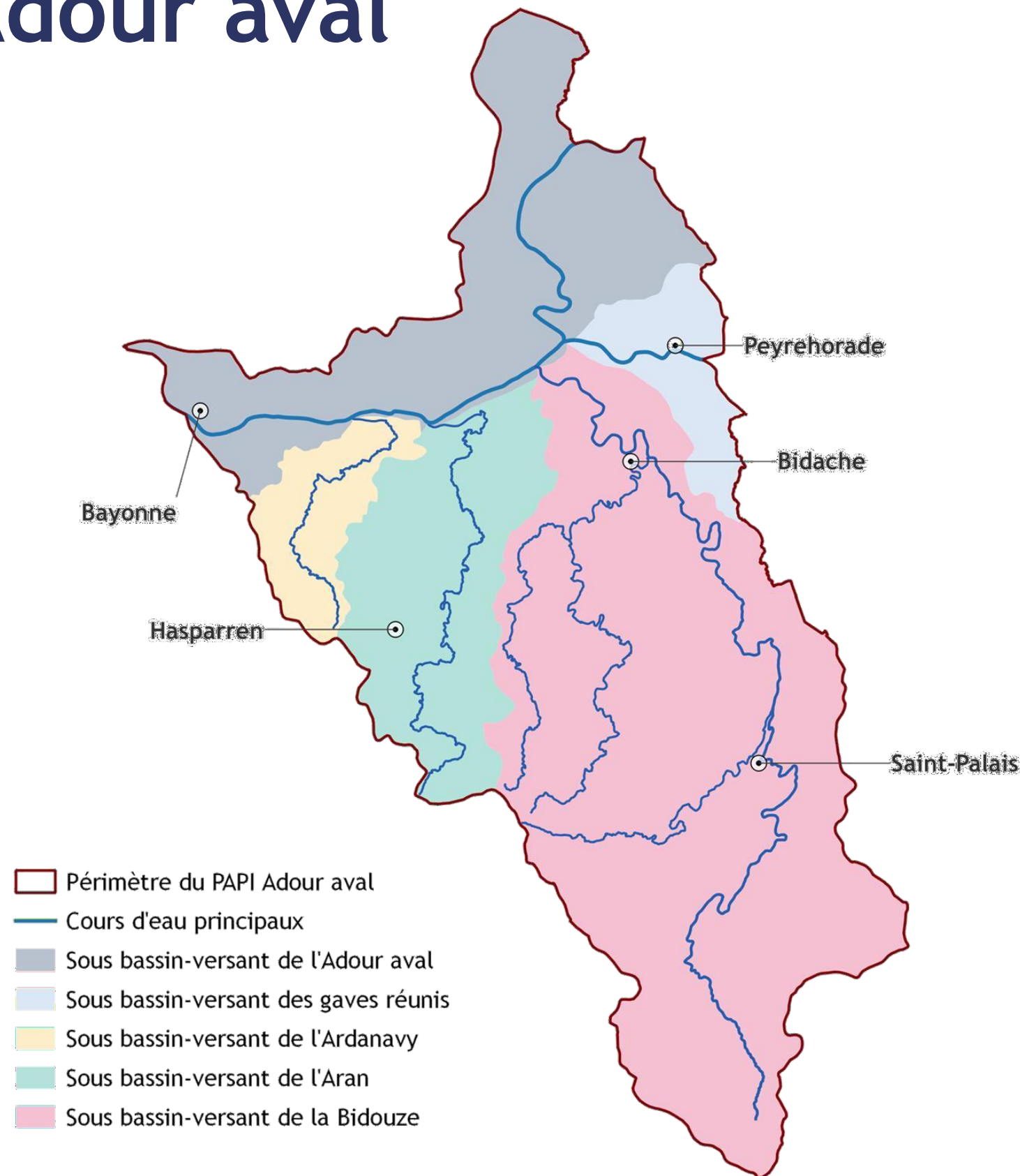
→ Marché publié

→ Restitution 1^{ère} phase : début d'année 2026

→ Restitution finale : fin 2026



Recrutement dédié pour suivre les opérations



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

Axe 1 : Amélioration de la connaissance

Etude sur le fonctionnement des digues existantes

→ Définir le rôle des ouvrages (niveau de protection, zone et enjeux protégés, impact d'une crue, etc.)

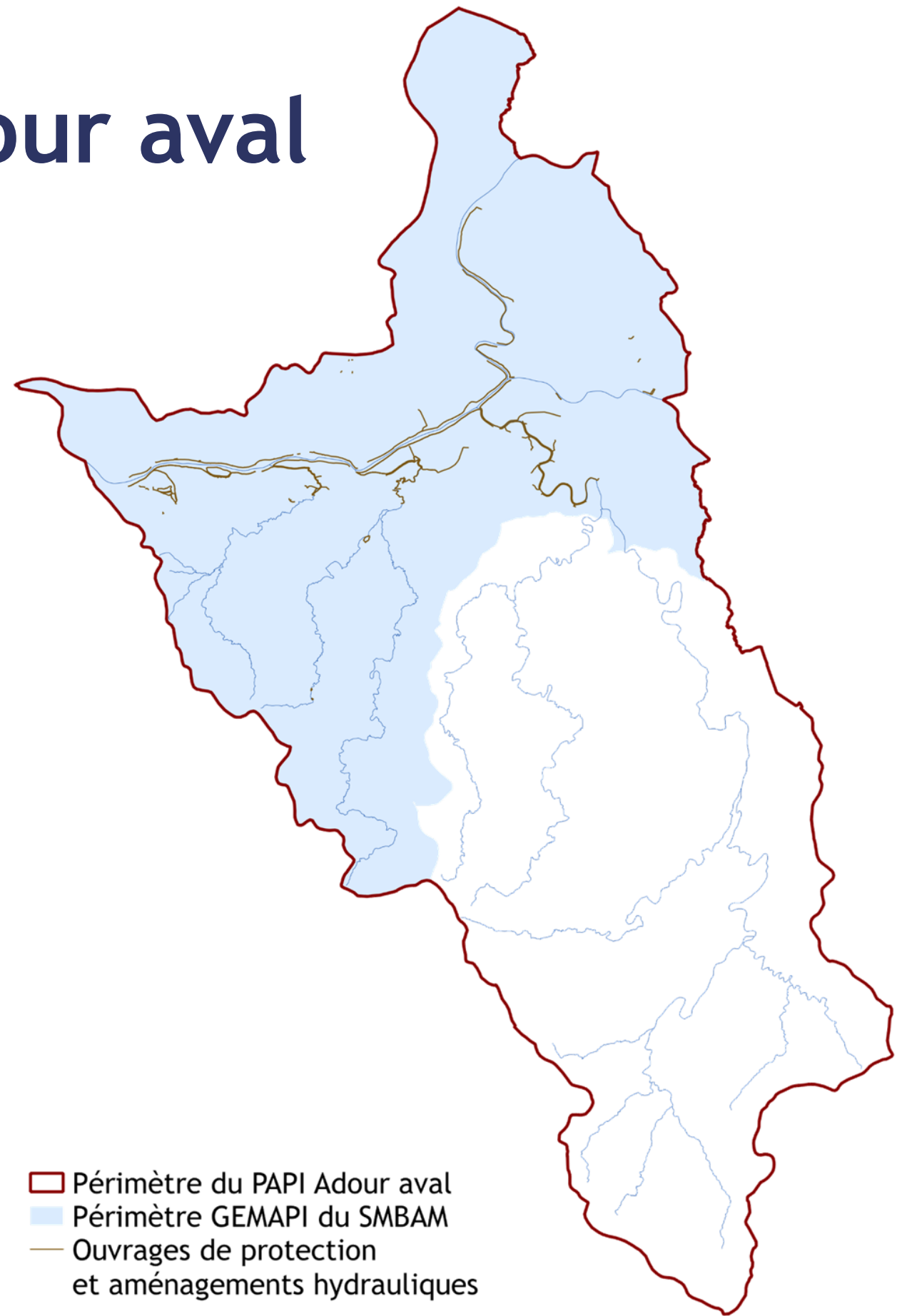
→ Marché publié

→ Restitution finale : 2027



Recrutement dédié pour suivre les opérations

 Périmètre du PAPI Adour aval
 Périmètre GEMAPI du SMBAM
 Ouvrages de protection
et aménagements hydrauliques



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

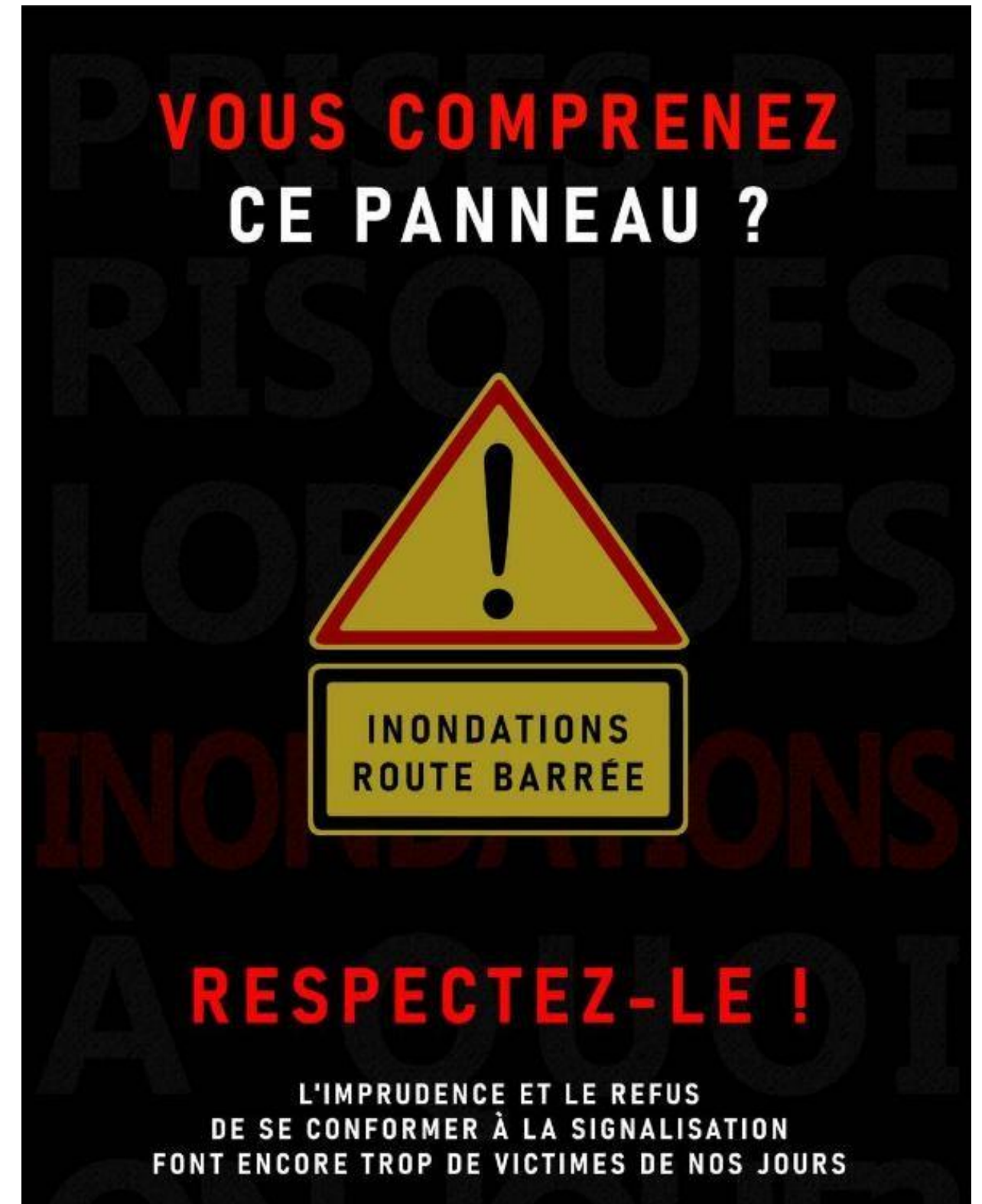
Axe 1 : Amélioration de la connaissance

💧 2 livrets de sensibilisation à destination du grand public :

- 1 livret « idées reçues »
- 1 livret « les bons comportements »

Amélioration de la conscience et culture du risque par sous bassin-versants: plaquette adaptée au contexte local

→ Conception des outils et valorisation des supports (réunion, évènements locaux, etc.) en cours de réflexion avec les EPCI-FP et le SMBAM



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

 Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti sur tout le territoire du PAPI Adour aval

Un diagnostic, pourquoi ?

- Identifier les points sensibles d'un bien face à l'inondation
- Définir des mesures pour diminuer les dégâts
- Evaluer le coût des mesures à mettre en œuvre



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

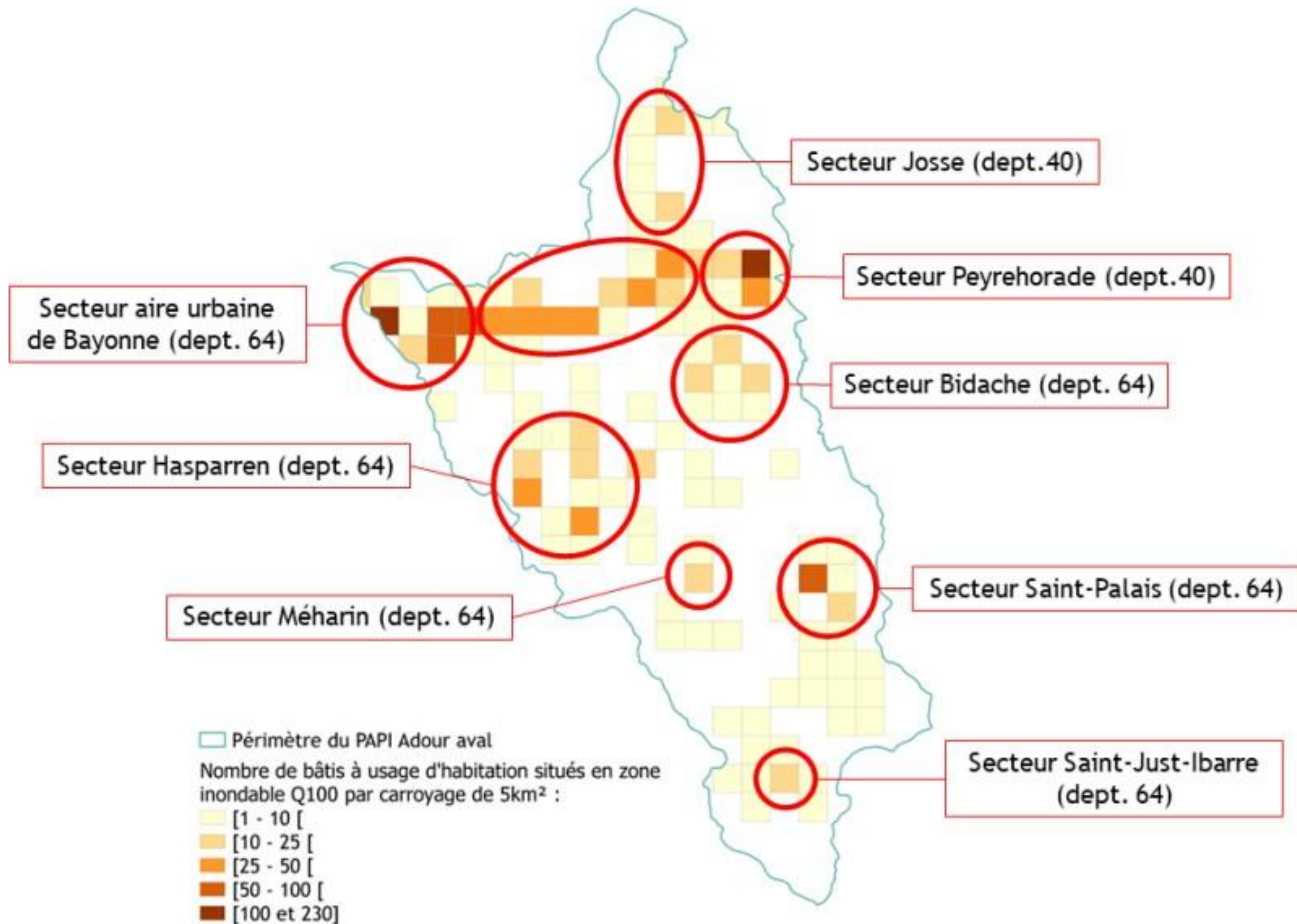
Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

 Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti sur tout le territoire du PAPI Adour aval

Un diagnostic, pour qui ?

- Sur la base du volontariat, pour les biens d'habitations, les activités économiques et les établissements publics
- Ces biens doivent être situés dans une zone inondable (PPRi, études hydrauliques) ou ont été inondés lors d'un évènement caractérisable





Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

 Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti sur tout le territoire du PAPI Adour aval

Un diagnostic, qui finance ?

- **Aucun frais à la charge du bénéficiaire :**
 - 50% du coût financé par l'Etat (subvention)
 - 50% du reste à charge pour les EPCI-FP



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

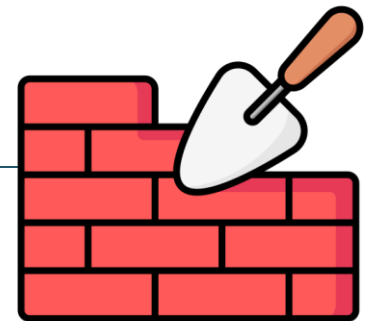
Feuille de route 2025

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

 Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti sur tout le territoire du PAPI Adour aval

Un diagnostic, et après ?

- Rapport de diagnostic qui **détaille les mesures préconisées** remis à chaque propriétaire
- **Sans engagement**, pas de passage aux travaux obligatoire (recommandé !)
- Les travaux sont **éligibles à un financement de l'Etat allant jusqu'à 80%** sans conditions de revenus



COMMENT RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DE SA MAISON AUX INONDATIONS?

Arrimer les cuves (gaz ou fioul) et les rendre étanches pour éviter qu'elles soient emportées ou qu'elles polluent durablement la zone.

Sécuriser le circuit électrique. Créer un réseau séparatif pour les pièces inondables, placer les équipements électriques hors d'eau, favoriser les prises de courant en hauteur dans la mesure du possible.

Stocker hors d'eau les produits polluants pour éviter leur dispersion lors de l'inondation.

Rehausser les systèmes de chauffage (chaudière par ex.) ou les installer dans une pièce non inondable afin d'assurer leur fonctionnement pendant et après l'inondation.

Installer des clapets anti-retour sur le réseau d'eaux usées pour empêcher les eaux usées de remonter à l'intérieur de l'habitation.

Installer une pompe submersible dans les sous-sols (ou au-dessus du niveau inondable si elle n'est pas submersible) et reliée à une source d'énergie sécurisée, pour évacuer l'eau plus rapidement après l'inondation.



Aménager une zone refuge en hauteur, accessible de l'intérieur et munie d'un accès vers l'extérieur (fenêtre de toit, balcon) pour permettre l'évacuation par les secours. On y place le kit d'urgence 72 heures.

Remplacer les revêtements de sol en utilisant des matériaux peu sensibles à l'eau.

Installer des batardeaux sur les portes pour limiter les entrées d'eau et de boue dans l'habitation (hauteur maximale 80 cm pour éviter des pressions trop fortes sur l'habitation).

Occulter (boucher) les aérations basses en cas d'alerte pour empêcher l'infiltration d'eau, mais bien les rouvrir après pour l'aération de l'habitation.

Baliser les piscines ou bassins à hauteur d'au moins 1,10 m pour permettre de visualiser leur emplacement même pendant la crue.

votre logo

Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

Quels moyens et outils associés à la réalisation de diagnostic pour optimiser l'action ?



Recrutement dédié pour
suivre l'opération



Plaquette d'information
(en cours de rédaction)



Réunion d'information par
secteurs pour les administrés
(à venir)



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

 Réalisation de diagnostics de vulnérabilité du bâti sur tout le territoire du PAPI Adour aval

→ Proposer des mesures limitant les dégâts occasionnés aux bâtis en cas d'inondation

→ Marché publié, déploiement du dispositif estimé à partir de l'été 2025



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

L'année 2025 est l'année du lancement de la démarche et des actions sur le territoire



- 6 études pour améliorer la connaissance (Adour, gaves réunis, Aran, Ardanavy, Bidouze et ouvrages existants)
- Diagnostics de vulnérabilité sur le périmètre du PAPI
 - création d'une plaquette pour informer les bénéficiaires
 - préparation de réunions publics/de riverains
- Amélioration de la conscience et culture du risque
 - création de deux livrets de sensibilisation ;
 - préparation réunions, évènements, etc. pour le grand public



Etat d'avancement du PAPI Adour aval

Feuille de route 2025

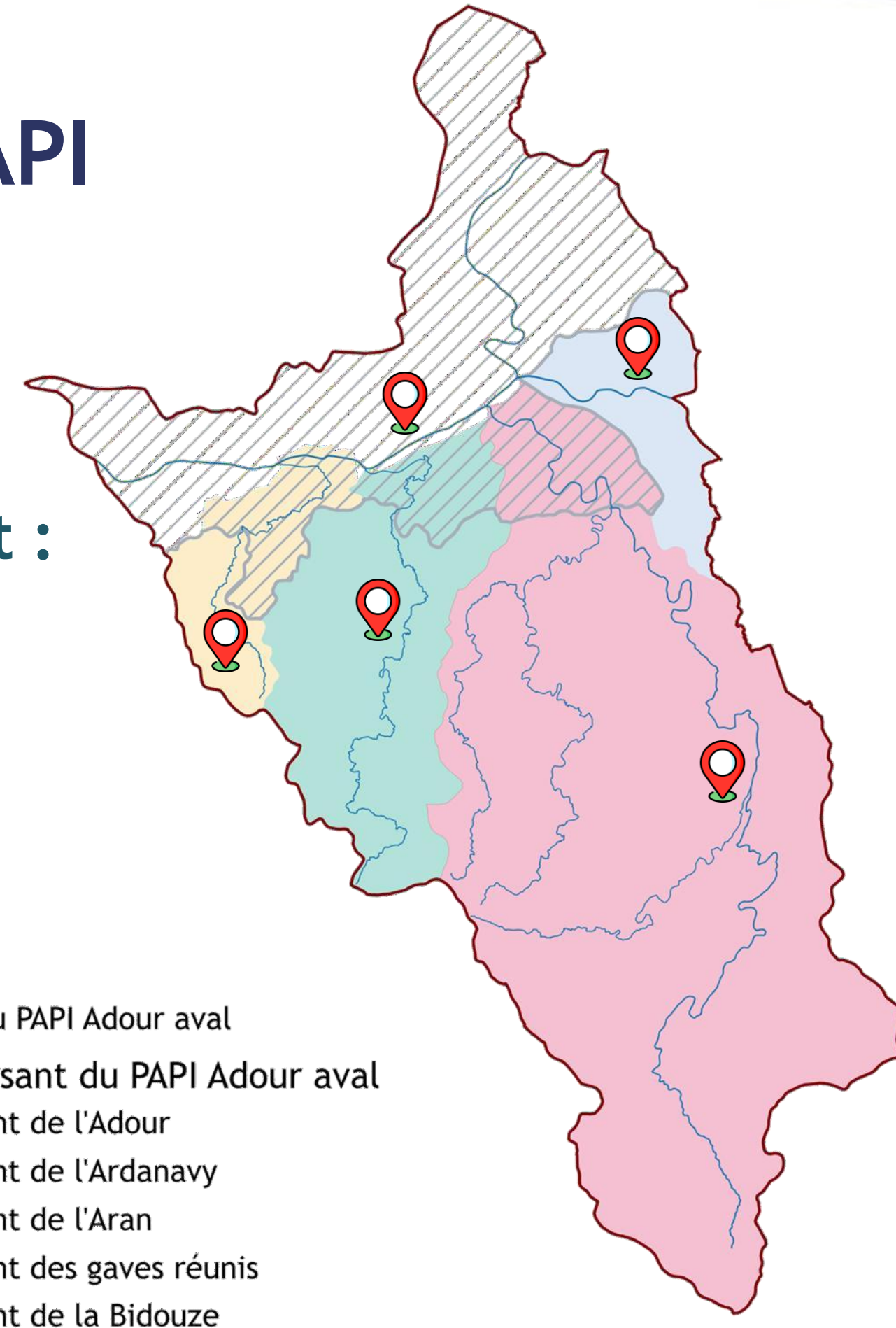
Echange sur la feuille de route



Stratégie de concertation du PAPI

Un espace d'échange par sous-bassin versant :

- Adour,
- Ardanavy,
- Aran
- gaves réunis (GT inondation CCPOA)
- Bidouze (GT Bidouze CAPB)



- Périimètre du PAPI Adour aval
- Sous bassin versant du PAPI Adour aval
- ▨ Bassin versant de l'Adour
- Bassin versant de l'Ardanavy
- Bassin versant de l'Aran
- Bassin versant des gaves réunis
- Bassin versant de la Bidouze



Stratégie de concertation du PAPI

Organiser des espaces d'échange locaux au service des territoires (EPCI, communes) permettant de :



Une approche locale des actions du programme

- permettre à chacun de revenir sur l'avancement des actions déployées dans le territoire ;
- restituer les études menées et partager les résultats en tenant compte du contexte local



Stratégie de concertation du PAPI

Organiser des espaces d'échange locaux au service des territoires (EPCI, communes) permettant de :

2

Prévoir des temps de travail et de réflexion autour de sujets clés

- coconstruire et apporter des réponses selon des thématiques ciblées : sensibilisation et culture du risque, amélioration de la gestion de crise, l'articulation entre le risque et l'urbanisme



Stratégie de concertation du PAPI

Organiser des espaces d'échange locaux au service des territoires (EPCI, communes) permettant de :

Identifier et faire remonter les besoins du terrain

- partager et valoriser des retours d'expérience, faire part d'attentes spécifiques et locales, etc.

3



Stratégie de concertation du PAPI

Organiser des espaces d'échange locaux au service des territoires (EPCI, communes) permettant de :

Les espaces d'échange locaux ne remplacent pas les réunions du COPIL, du COTECH, de GT, etc. incluant d'autres acteurs (Etat, chambres consulaires, opérateurs réseaux, associations, etc.) nécessaires pour suivre et mener les actions du PEP.



Stratégie de concertation du PAPI

Echange sur la stratégie de concertation



Merci de votre attention

Contact :

Loïc GREGORUTTI

Chargé de mission PAPI Adour aval

06 19 10 05 67

papi.adour.aval@institution-adour.fr

